



Agir pour  
la biodiversité



# Bulletin d'informations aux communes



## Site Natura 2000 des Gorges de la Dordogne



*Gorges de la Dordogne au Roc du Busatier (19) © F. Taboury/LPO*

juin 2024



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**





## Edito

Le site Natura 2000 des Gorges de la Dordogne a pour objectif de préserver la biodiversité exceptionnelle de ce territoire, **remarquable par la présence de milieux naturels d'exception (forêts, rivières, falaises...), et d'une richesse biologique importante avec des espèces emblématiques telles que le Milan royal, l'Aigle botté, le Circaète-Jean-le-Blanc, le Faucon pèlerin, le Grand-Duc d'Europe, le Pic noir, etc.**

Le site représente plus de **46 000 ha sur trois départements** (Corrèze, Cantal, Puy-de-Dôme), répartis sur 63 communes.

***Si vous recevez ce bulletin, c'est que votre commune est comprise dans le site Natura 2000 ! [carte du site](#)***

Dans les Gorges, un certain nombre d'actions sont menées en faveur des espaces et des espèces (restauration/conservation de milieux naturels, communication auprès du public, animations, etc.). Ce bulletin vous en présente quelques-unes, ainsi que l'actualité liée au site.

***Vos animatrices Natura 2000, Clémentine GUERBER (LPO Auvergne) et Amélie POSSICH (LPO Limousin)***



## Vos contacts Natura 2000

- **L'animation du site Natura 2000 des Gorges de la Dordogne :**

**Cantal/Puy-de-Dôme :** Clémentine GUERBER, LPO AURA délégation territoriale de l'Auvergne : [clementine.guerber@lpo.fr](mailto:clementine.guerber@lpo.fr) / 06.17.12.33.11

**Corrèze :** Amélie POSSICH, LPO délégation territoriale du Limousin : [amelie.possich@lpo.fr](mailto:amelie.possich@lpo.fr) / 06.22.52.42.33

- **L'équipe Natura 2000 de la Région Nouvelle-Aquitaine :**

Le service Natura 2000 : [natura2000@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:natura2000@nouvelle-aquitaine.fr)

**Carole TESSIER**, chargée de gestion des sites Natura 2000 en Limousin : [carole.tessier@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:carole.tessier@nouvelle-aquitaine.fr) / 05.87.21.20.66

La présidence du COPIL du site des Gorges de la Dordogne : **Mme REYDY Anabelle**, élue régionale (par délégation du Président de Région).



## Actualités du site

### ❖ Diffusion des vidéos de sensibilisation

Vous ne savez pas exactement ce qu'il y a derrière le mot « Natura 2000 » ? Comment accueillir au mieux la biodiversité chez vous ou encore quelles bonnes pratiques adopter lors de vos balades en nature ? Alors vous êtes au bon endroit ! Quatre vidéos explicatives ont été réalisées sur les thèmes suivants :

- [Présentation du dispositif Natura 2000](#)
- [Comment favoriser la biodiversité sur son terrain](#)
- [Les bonnes pratiques à adopter en nature lors des sorties motorisées](#)
- [Les bonnes pratiques à adopter lors des sorties en nature et activités douces \(randonnée, vtt...\)](#)

## A diffuser largement !



Natura 2000 qu'est ce que c'est ?



Les bonnes pratiques à adopter en nature lors des...



Favoriser la biodiversité sur son terrain



Les bons réflexes à adopter lors des sorties en nature

Vous pouvez retrouver ces vidéos sur [le site internet des Gorges de la Dordogne](#) ou sur la chaîne [YouTube](#) de la LPO Auvergne. Ces vidéos ont été réalisées en partenariat avec le site Natura 2000 des Gorges de la Truyère.



Pour information, depuis la création de ces vidéos, la gestion du site Natura 2000 des Gorges de la Dordogne a été transféré à la région Nouvelle-Aquitaine (05 49 38 49 38). Et la LPO AuRA DT Auvergne a changé de numéro de téléphone (04 37 61 05 06).

## ❖ Placette de nourrissage du Milan royal à Gros-Chastang



Le projet de création d'une placette de nourrissage pour le Milan royal sur la commune de Gros-Chastang (19) est en voie de finalisation !

Cette placette permet le dépôt de viande issue des productions des agriculteurs partenaires. Ils alimenteront la plateforme en fonction de leurs déchets de viande.

Ce nourrissage permet un soutien des populations de milans présentes en hivernage dans les Gorges. Cette pratique est encadrée au niveau réglementaire, avec nécessité d'autorisations pour le dépôt de la nourriture.

Ce projet a débuté à l'hiver 2023-2024, après la présentation du projet en conseil municipal, en COPIL Natura 2000 et en réunion publique. Depuis, des étudiants du lycée de Neuvic en formation GMNF et BTS GPN ont réalisés un chantier de bucheronnage afin de recréer un milieu « ouvert » pour que les rapaces puissent accéder plus facilement à la plateforme dédiée au dépôt. Celle-ci a ensuite été créée et mise en place par **les agriculteurs du territoire**, accompagnés de la LPO. La placette pourra bientôt accueillir les premiers milans !



*Le chantier des étudiants de Neuvic ©LPO*



*Aire de nourrissage à Saint-Bonnet-les-Tours-de-Merle (19) ©LPO*

La prochaine étape sera la réalisation d'une zone d'observation avec la création d'une palissade ou d'un observatoire (exemple en photo). Ceci afin de permettre au public d'observer les oiseaux, ainsi que de proposer des animations de sensibilisation à de petits groupes.



## Les outils Natura 2000

Afin de pouvoir agir pour la biodiversité et être acteurs sur le site Natura 2000, des outils sont disponibles pour les propriétaires fonciers. Ceux-ci peuvent s'engager volontairement dans ces actions, des fonds européens et des Régions étant mobilisables à ces fins.

### ❖ Charte Natura 2000

La charte Natura 2000 des Gorges de la Dordogne propose une liste des **bonnes pratiques** à suivre ou à poursuivre afin de préserver les milieux naturels et les espèces. Elle recommande notamment de ne pas utiliser de produits phytosanitaires, de maintenir des haies, de préserver les zones de refuge pour les animaux, de conserver des arbres morts, de ne pas stocker de déchets polluants, etc. La Charte peut être engagée sur **les parcelles non bâties** comprises au sein du site Natura 2000. Elle n'entraîne **pas de surcoût et permet au bénéficiaire d'être exonéré de la taxe sur le foncier non bâti**.

L'animateur Natura 2000 de la zone peut être contacté pour un accompagnement personnalisé.

La Charte est disponible [ici](#) et plus d'informations [via ce lien](#)



**INFOS :** il y a actuellement 967 ha pour 13 propriétaires engagés dans la Charte Natura 2000 sur l'ensemble du site des Gorges de la Dordogne.



## Les sorties estivales 2024

### Observation des rapaces au belvédère de gratte-bruyère (19)

**Les matinées du 17 juillet et du 08 août.** Rendez-vous à 9h pour une balade au départ des chalets de Clémensac (Sérandon) jusqu'au belvédère pour observer les oiseaux des gorges.

Inscription : [limousin@lpo.fr](mailto:limousin@lpo.fr)



Belvédère de gratte-bruyère © A. Boyer/LPO

### Découverte des rapaces des gorges à Lanobre (15)

**La matinée du mercredi 26 juin.** Rendez-vous à 9h30 à Lanobre pour partir à la découverte de la biodiversité de cette zone classée Natura 2000 et notamment à la rencontre des rapaces, abondants à cette saison.

Inscription obligatoire sur le site internet de la LPO AURA, juste [ici](#).



## Portrait d'oiseaux des Gorges de la Dordogne

A la découverte du majestueux **Circaète Jean-le-Blanc** !

### Identité :

**Circaète Jean-le-Blanc**

**(*Circaetus gallicus*)**

Envergure (d'un bout d'aile à l'autre) :  
environ 1m75

Poids : 1,2 à 2,3 kg

Ponte : fin mars à mi-mai

Nombre d'œufs : 1, couvé pendant 45 jrs

Temps d'élevage des jeunes : 70 jrs



© C. Aussaguel/LPO

**Période de sensibilité : du 15 mars au 1<sup>er</sup> septembre**

**Habitats :** forêt de pins ou boisement mixtes avec pins, à proximité de milieux ouverts pour la chasse (bocage, lande, coteaux secs).

**Alimentation :** reptiles (couleuvres, vipères et parfois lézards).

### Menaces principales :

- Dérangement sur les sites de nidification : activités forestières, fréquentation du site, présence humaine.
- Raréfaction de la ressource alimentaire : diminution des populations de reptiles.
- Intensification de l'agriculture, développement des monocultures, destruction des haies, pesticides.
- Reprise du couvert forestier ou reboisement des friches et des landes dans les zones de déprise agricole.
- Mortalité liée au réseau électrique aérien (collision, électrocution).



© Romain Riols

***Anecdote!*** Le Circaète est capable de voler en faisant du sur place durant de longues minutes. Cette technique de chasse est appelée « vol en Saint-esprit ».